



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 111615

Texte de la question

Mme Françoise Branget appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les retraites agricoles. Depuis 1974 diverses mesures ont permis d'améliorer la situation des chefs d'exploitation retraités, mais ont laissé de côté certaines catégories : les femmes d'agriculteurs, les anciens aides familiaux ou encore les pluri-pensionnés. En 2004, un groupe de travail a donc été constitué en vue d'étudier les mesures dont pourraient bénéficier ces catégories de retraités. Entre-temps, une mesure applicable aux femmes d'exploitants qui ont cessé leur activité afin d'élever leurs enfants a déjà été votée. Les propositions du groupe de travail ont reçu un accueil favorable du Premier ministre, et le Président de la République a annoncé récemment que 160 millions d'euros y seraient consacrés en 2007. Aussi elle souhaiterait connaître dans le détail les mesures qui s'appliqueront aux retraités agricoles.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111615

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12302

Question retirée le : 16 janvier 2007 (Retrait pour cause de question identique)